



ACADÉMIE DE VERSAILLES

Liberté
Égalité
Fraternité

Date de mise à jour : 13.02.2023

INTITULE DU POSTE : Psychologue du travail (F/H)	CATEGORIE : A Poste ouvert aux contractuel(le)s : OUI
INTITULE DU RECRUTEUR : rectorat de l'académie de Versailles	ORGANISME DE RATTACHEMENT : ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des sports
DOMAINE FONCTIONNEL : Ressources humaines	EMPLOI TYPE* : * REME, REFERENS, BIBLIOPHIL
DATE DE DISPONIBILITE : 1 ^{er} mars 2023	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : Rectorat de Versailles, 3 boulevard de Lesseps, Versailles
DESCRIPTION DE L'EMPLOYEUR : L'académie de Versailles regroupe quatre départements : les Yvelines (78), l'Essonne (91), les Hauts-de-Seine (92) et le Val-d'Oise (95). Première académie de France par l'importance de ses effectifs avec près de 1 200 000 élèves, l'académie de Versailles accueille et gère plus de 100 000 agents (enseignants, personnels d'encadrement, d'éducation, administratifs, techniciens, ouvriers, de service et de santé).	

ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL :

La/le psychologue du travail exerce ses fonctions au sein du service académique de prévention et d'accompagnement du personnel (SAPAP).

Elle/il est placé(e) sous l'autorité du responsable du SAPAP.

Elle/il travaille en lien direct avec les préventeurs et les trois autres psychologues de travail.

Elle/il exerce son activité sur le périmètre de l'académie et en particulier sur le département du Val d'Oise (95).

Elle/il exerce à temps plein avec du télétravail possible (2 jours par semaine).

DESCRIPTIF DU POSTE :

La mission de psychologue du travail s'inscrit dans le volet « promotion de la santé mentale au travail » de la feuille de route RH de l'académie.

Mission principale

La/le psychologue du travail exerce dans le cadre du développement d'une politique de prévention en faveur des personnels et la mise en place de la qualité de vie au travail (QVT) dans l'académie.

Elle/il effectue des missions d'évaluation, de conseil, d'accompagnement, de sensibilisation et de formation des différents acteurs de l'académie.

Activités

Prévention des RPS et mise en place de la QVT

- Proposer et participer à des groupes de travail RPS/QVT
- Repérer et analyser des problématiques liées au travail à l'aide d'indicateurs d'alerte. Proposer des améliorations
- Apporter son expertise au traitement des situations complexes dans une approche pluridisciplinaire
- Sensibiliser et former à la prévention des risques psycho-sociaux et à la QVT
- Participer aux réunions et aux visites du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) en tant qu'expert(e)

Accompagnement collectif

- Proposer et animer des groupes de travail dans les établissements ou les services (prévention primaire)
- Proposer et animer des groupes d'analyse de pratique (prévention secondaire)
- Intervenir auprès de collectifs en souffrance au travail (prévention tertiaire)

Accompagnement individuel

- Ecouter et soutenir des personnels en cas de souffrance au travail
- Proposer une médiation en cas de conflits interindividuels
- Orienter vers les autres acteurs de l'accompagnement si besoin (médecins, RH, Service social...)

Conditions de diplôme

Titulaire d'un diplôme de psychologue du travail (Titre RNCP du CNAM ou Master 2 en psychologie du travail et des organisations)

SPECIFICITES DU POSTE :

Encadrement : NON

Conduite de projet : OUI

Poste logé : NON

Contrainte : Déplacements fréquents dans toute l'académie

COMPETENCES PROFESSIONNELLES SOUHAITEES

Savoirs :

- Connaître la législation en matière de santé et de sécurité au travail dans le secteur public
- Connaître les techniques d'intervention collectives (régulation, résolution de problèmes, méthodologies ANACT /INRS)
- Avoir une bonne connaissance du système éducatif

Savoir-faire/savoir-être :

- Savoir conseiller en matière d'organisation du travail
- Capacité à travailler en équipe avec des interlocuteurs variés dans un système complexe
- Savoir engager une réflexion et expliciter les solutions à tous les acteurs
- Savoir intervenir en situation de crise
- Respecter la discrétion professionnelle

PERSONNE A CONTACTER :

Renseignements supplémentaires auprès de ce.psychologuedutravail@ac-versailles.fr

Adresser le dossier de candidature (CV, lettre de motivation et derniers entretiens professionnels) dans un délai d'1 mois à compter de la parution de la présente offre, à l'attention de :

Madame Gaëlle Wolff

Téléphone : 01.30.83.51.95

Courriel : ce.sapap@ac-versailles.fr et gaelle.wolff@ac-versailles.fr

Envoyer la copie du dossier de candidature à l'attention de :

Madame Estelle Vilain, cheffe de la DPATS

Courriel : ce.dpats@ac-versailles.fr